

**Gv157-01**

**RAPPORT D'INTERVENTION (OPS-SA)**  
**BASTION DE SAINT-LÉGER - COUR DU PALAIS EYNARD**  
*(E 2'500'336.019 / N 1'117'216.466)*

---



Evelyne Broillet-Ramjoué  
avec la collaboration de Gionata Consagra

**Août 2019**

---

### A. Observations archéologiques (juillet 2019)

#### 1. Galerie souterraine voûtée

Dans le cadre du réaménagement technique prévu dans le décrochement du flanc nord du bastion de Saint-Léger<sup>1</sup>, au niveau de la cour du Palais Eynard, le déblaiement du terrain en place a permis, au début du mois de juillet 2019, la remise au jour du sommet d'une galerie voûtée souterraine (orientée S-N, dans ce secteur), sur une longueur de 3,60 m pour une largeur de plus de 2 m (**Fig. 1**).



**Figure 1 :** Vue depuis le sommet du bastion de Saint-Léger dans le décrochement de son flanc nord. On observe la galerie passant sous les bâtiments annexes du palais Eynard

Le voûtement, réalisé en briques, présente axialement un affaissement côté est, indiquant un léger effondrement. Les montants ne sont pas visibles mais apparaissent sous la forme de massifs maçonnés de part et d'autre de la voûte. L'ouvrage montre une légère inclinaison en direction du nord depuis le mur du fond du décrochement (381,44m au S et 381,14 au N, sommet de l'extrados) (**Fig. 2**). Un bouchon en béton est par ailleurs observé au centre de la voûte, attestant une intervention moderne.



**Figure 2 :** Couvrement de la galerie souterraine dégagé en juillet 2019. La pente descendante est sensible depuis le mur du fond du décrochement du bastion de Saint-Léger.

<sup>1</sup> En préalable, nous remercions chaleureusement Pierre Tourville de Labrouhe (DCPA-CPA) pour nous avoir signalé cette intervention. L'espace dégagé présente une surface moyenne d'env. 3,50 sur 4,50 m.



A l'est et longeant le sommet de la voussure du souterrain, une petite construction maçonnée, agrémentée d'une ouverture supérieure en brique, devait servir à récolter les eaux de pluie. Un bassin calcaire monolithique aménagé en aval devait pour sa part tenir lieu de bac de décantation à cette installation, en grande partie démantelée (**Fig. 3**).

**Figure 3 :** Assainissement du flanc est du souterrain constitué d'une bouche de récolte d'eaux pluviales et d'un bac de décantation en calcaire, aménagé en aval.

On ne peut exclure que cette structure soit également reconnaissable sur le flanc ouest de la galerie, à l'extrémité nord du sondage, où quelques pierres liées à du mortier et des briques sont conservées. Cela pourrait signifier que l'eau était dirigée du côté du fossé (à l'ouest) plutôt que de celui de la courtine, afin d'éviter des infiltrations dans le souterrain-même (**Fig. 4**).



**Figure 4 :** Détail des vestiges observés à l'ouest du souterrain.

## 2. Porte de la façade sud du décrochement

A l'occasion de ces travaux, le grand houx qui occupait l'espace en question ainsi que le lierre qui recouvrait les murs du flanc nord du bastion de Saint-Léger ont été arrachés. L'élévation du fond du décrochement a révélé une large ouverture rectangulaire (**Fig. 5**).



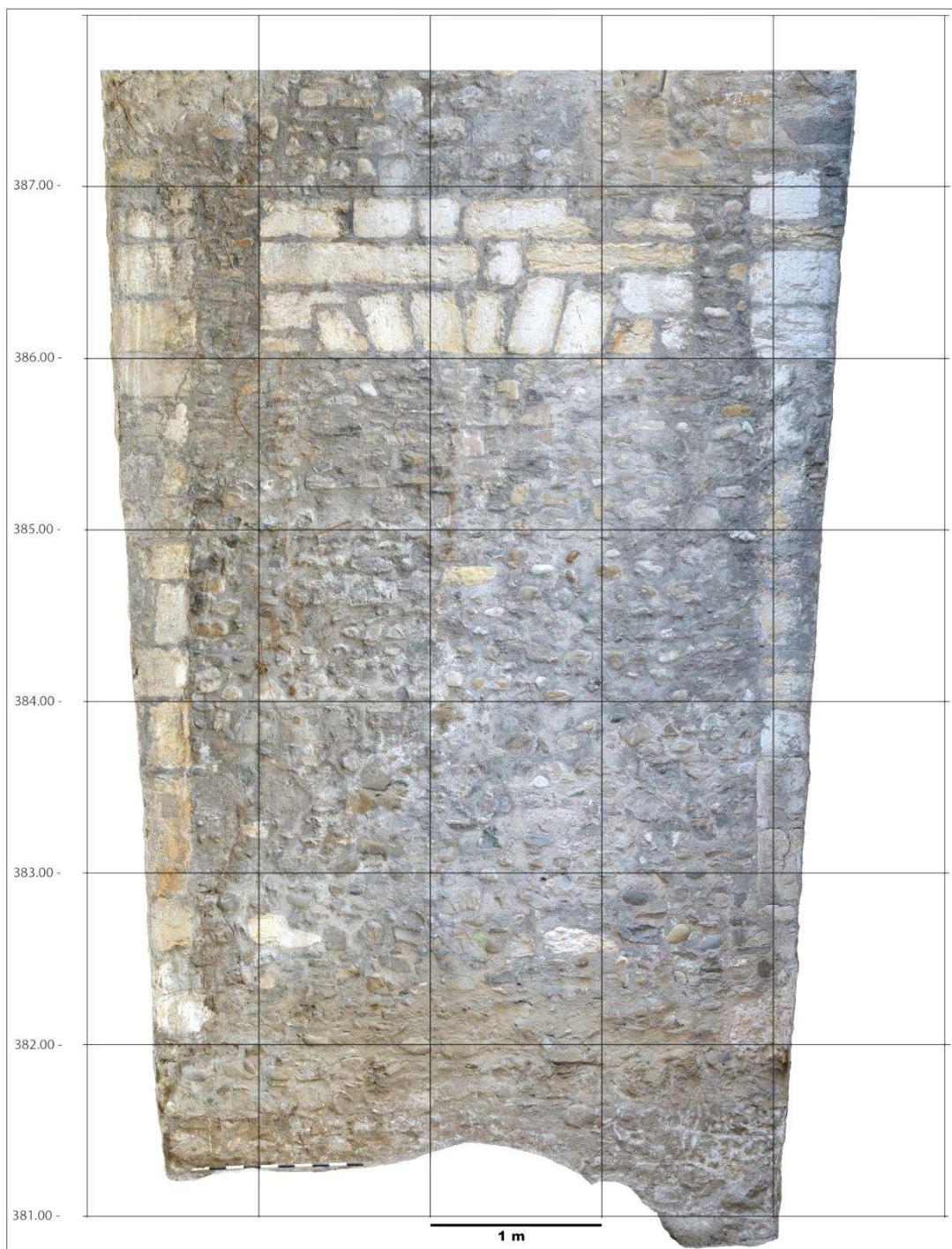
**Figure 5 :** Large ouverture condamnée, découverte dans le décrochement nord du bastion de Saint-Léger.

Cette porte ne paraît pas avoir été découverte par les archéologues jusqu'à présent. Elle présente les caractéristiques suivantes<sup>2</sup> (Fig. 6) :

**Dimensions intérieures** : 3,30 m de largeur sur 3,45 m de hauteur (382,50 à 386,05 m);

**Emprise externe** : 4,25m de largeur sur 5,30m de hauteur (381,85 à 387,20 m);

**Matériaux** : calcaire blanc jaunâtre.



**Figure 6 :** Photogrammétrie de la poterne avec mensurations et altitudes.

<sup>2</sup> Il n'a pas été possible de distinguer les mortiers des différentes étapes de construction de cette façade, d'ailleurs ravalée à plusieurs reprises; son analyse restera donc limitée.

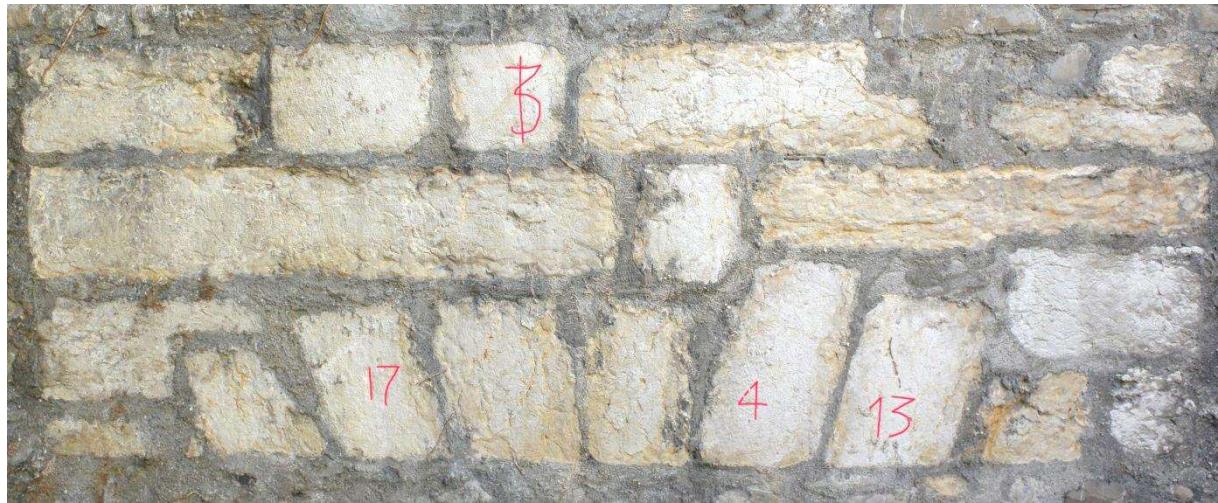
Les deux piédroits de la structure ainsi qu'une partie de son couvrement, composé d'une plate-bande à claveaux irréguliers, sont encore visibles. La feuillure n'est pas observable. On distingue également, en zone supérieure, deux bouchons, hauts de 90 cm et larges de plus de 30 cm chacun. Ils évoquent un aménagement réservé d'habitude aux flèches d'un pont-levis. Il s'agira d'en étudier plus précisément le fonctionnement sur les fossés du secteur (cf. *infra* p. 10). Enfin, deux négatifs, d'env. 10 cm de haut pour 8 cm de large, également bouchés, ont été symétriquement repérés, sur chaque montant, à l'altitude moyenne de 383,35m. Les blocs calcaire inférieurs, soutenant les montants, ne sont pas parés à l'aplomb de ceux-ci : il doit s'agir des blocs qui soutenaient le seuil de la porte et qui devaient aussi servir de bouteroue. Ils ont été retaillés postérieurement, probablement lors du bouchage de l'accès. Enfin, après un examen plus approfondi, 18 marques lapidaires, peu profondément gravées, ont été remarquées sur certains blocs. Elles consistent en des lettres et/ou des signes. On reconnaît avec certitude les chiffres 3, 4, 6, 12, 13 et 17 (**Fig. 7a, 7b et 7c**).



**Figure 7a:** Montant gauche de la porte avec ses marques lapidaires (en rouge). En bordeaux : négatif de tenon.



**Figure 7b :** Montant droit de la porte avec ses marques lapidaires (en rouge). En bordeaux : négatif de tenon.



**Figure 7c :** Marques de tâcherons identifiées sur la plate-bande à claveaux irréguliers du couvrement de la porte.

Des signes ressemblant à des poissons schématisés  $\circlearrowleft$ , tête en bas, ainsi qu'un "z" ont également été constatés. Ces marques de tâcherons apparaissent de façon aléatoire dans l'architecture de l'ouverture étudiée (**Fig. 8**).



**Figure 8 :** Détails des signes et chiffres lapidaires observés sur la porte. Les détails ne sont pas à la même échelle.

### 3. Baie dans la façade est du décrochement

Enfin, une autre ouverture bouchée a été reconnue en partie supérieure de l'élévation orientale de l'espace considéré.

Encore partiellement recouverte de lierre, elle n'a pas pu être étudiée de façon précise au moment de nos observations. On distingue toutefois une partie d'un encadrement inférieur en calcaire blanc-jaunâtre, ayant les mêmes caractéristiques que celui de la porte précédemment décrite (**Fig. 9**).



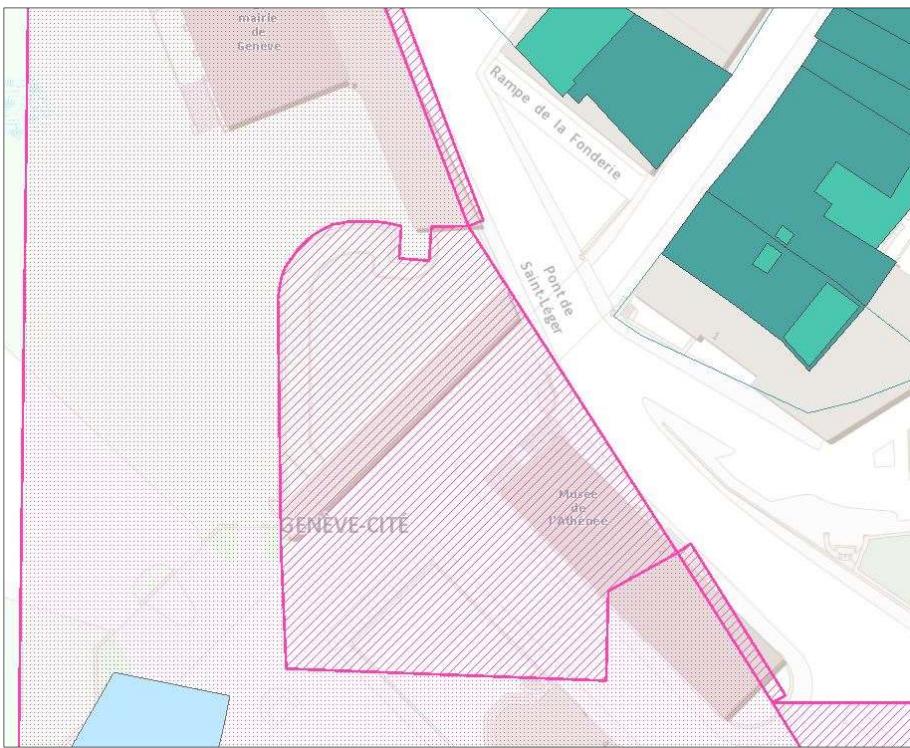
**Figure 9 :** Sous la balustrade moderne et le lierre à droite, une partie de l'encadrement calcaire d'une ouverture condamnée a été observée.

## B. Premières conclusions

Le bastion de Saint-Léger a été construit, entre 1537 et 1539<sup>3</sup>, avec les matériaux de démolition des bâtiments du faubourg de Saint-Léger, l'un des plus développés de la ville, à partir de 1534<sup>4</sup> (**Fig. 10**).

<sup>3</sup> Genève, *ville forte* 2010, p. 278-280, les descriptions qui suivent se basent sur cette publication.

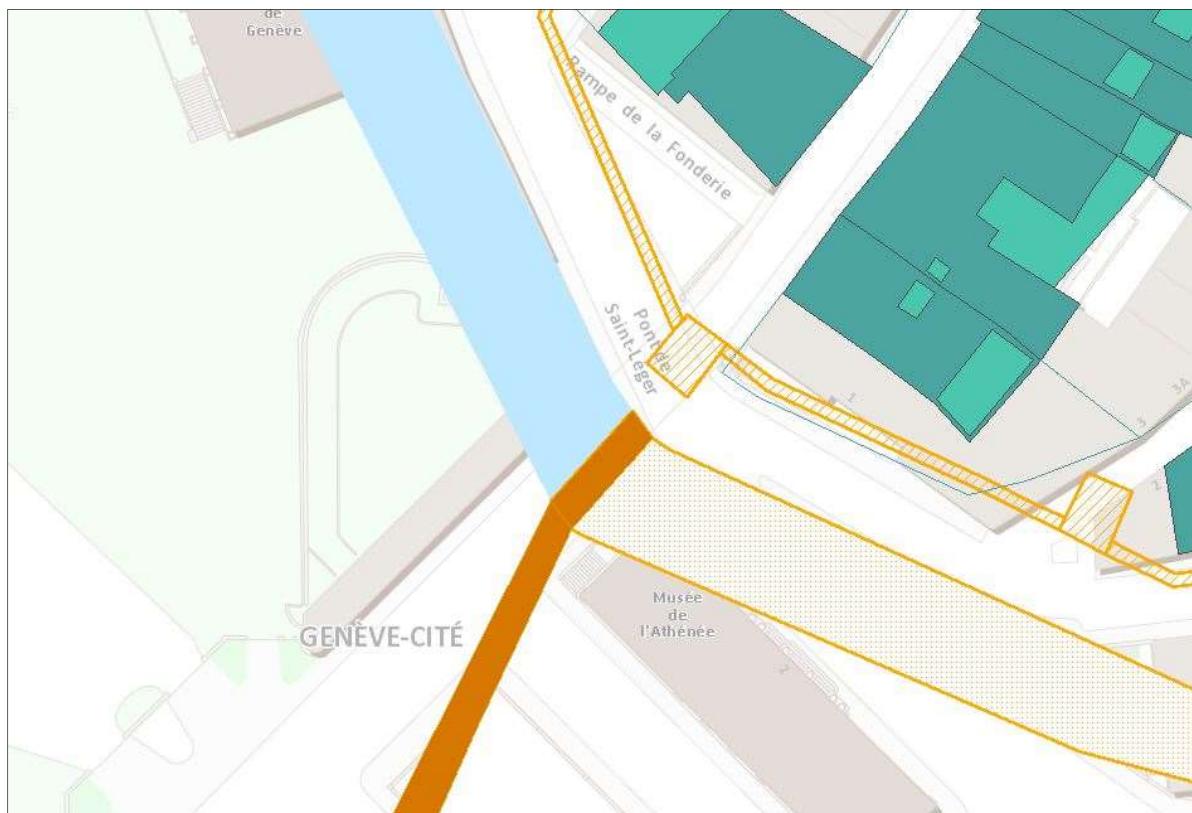
<sup>4</sup> BLONDEL 1914a, p. 25. L. Blondel place la construction du bastion de Saint-Léger en 1544, se basant probablement sur les écrits de J.-E. Massé (MASSÉ 1846, p. 29).



Cette construction, vide à l'origine mais agrémentée d'une tour d'artillerie servant de cavalier et d'au moins une échauguette, présente un orillon occidental et un flanc brisé au sud-est.

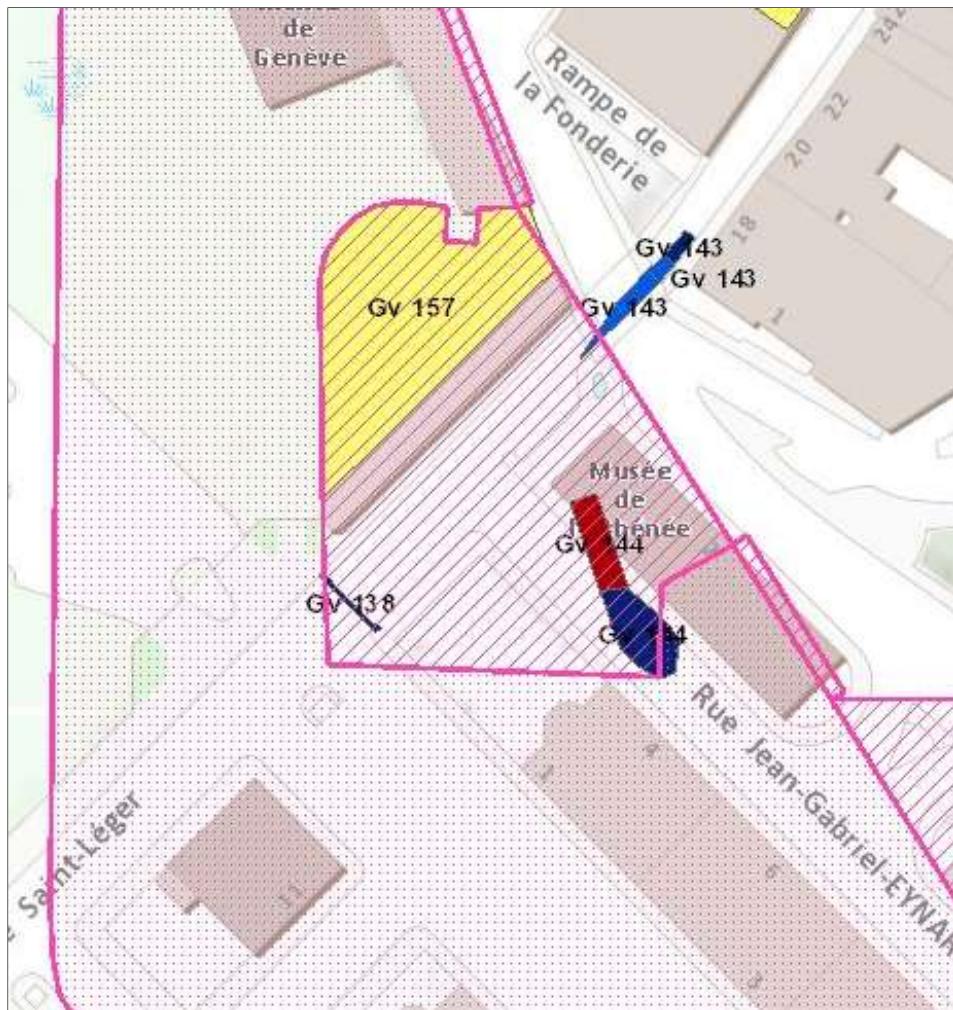
**Figure 10 :** Bastion de Saint-Léger en 1568.

Elle entraîne de fait la démolition de la porte médiévale de Saint-Léger ainsi que de son pont-levis qui permettait de franchir un fossé, alors en eau (**Fig. 11**).



**Figure 11 :** Secteur de Saint-Léger en 1477, avec sa porte liée aux remparts (en hachuré orange), son fossé en eau au nord-ouest (en bleu clair) et son fossé sec au sud-est (trame beige).

Entre 1561 et 1566, des aménagements y furent ajoutés : une poterne et des galeries souterraines, menant à des chambres de tir voûtées. La poterne orientale, déjà repérée en 1913 par L. Blondel<sup>5</sup>, et redégagée en 2004 par le Service d'archéologie, doit vraisemblablement appartenir à cette étape de construction. (Fig. 12)<sup>6</sup>.



**Figure 12 :** En rouge et en bleu, ancienne porte de Saint-Léger au nord-est, poterne et galerie du 16<sup>e</sup> s. au sud-est, remises au jour en 2004. En jaune, l'orillon occidental du bastion de Saint-Léger, dernier vestige actuel de l'édifice originel.

Les indications des fouilleurs permettent de situer l'altitude interne de la poterne mise au jour à la rue Jean-Gabriel Eynard, entre 383,83 et 385,60 m (soit env. 1,80 m de hauteur). Par ailleurs, des marques lapidaires ont été observées sur les deux faces intérieures de la galerie rectiligne (Fig. 13a et 13b)<sup>7</sup>.

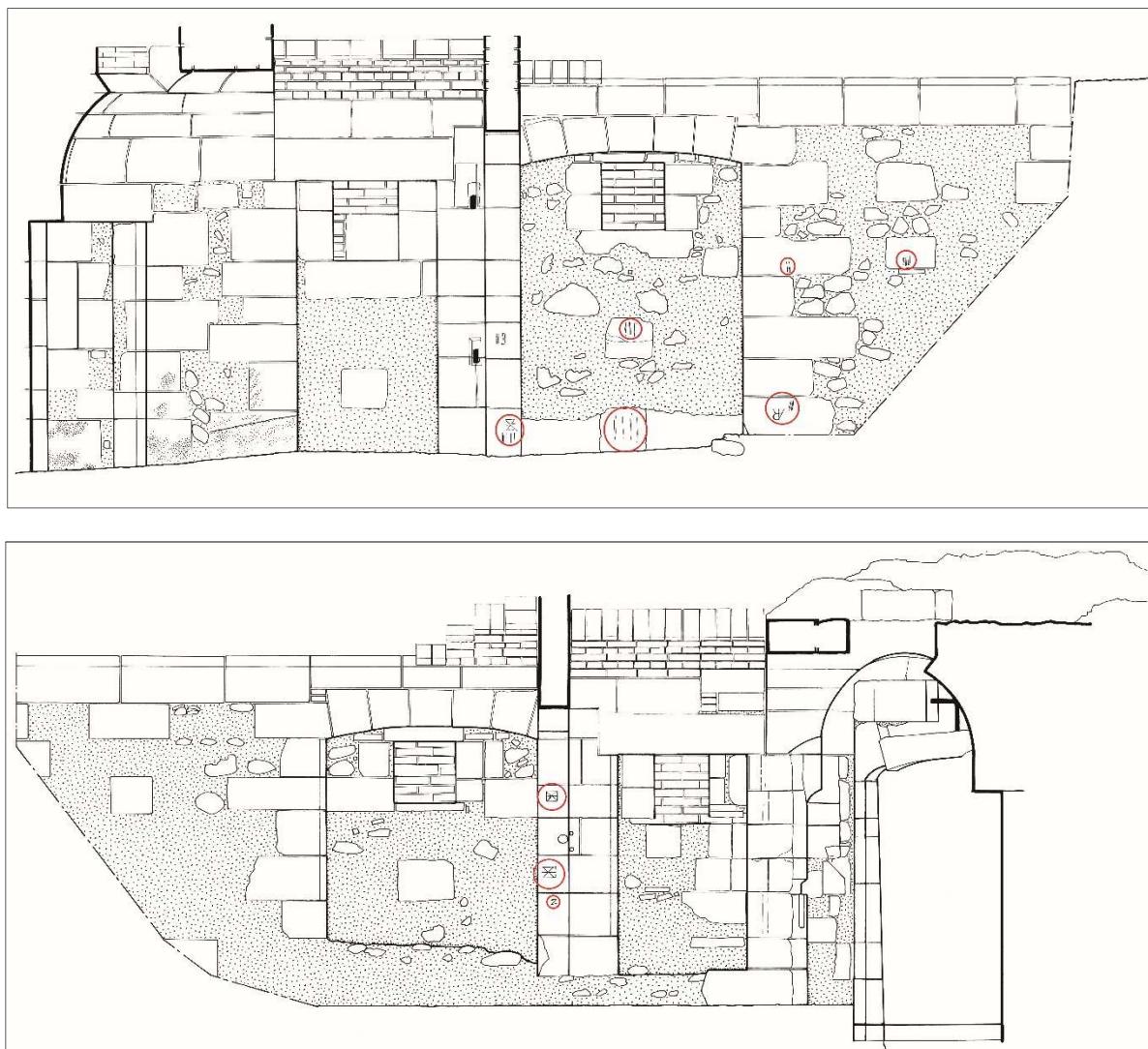
Ajoutons aussi, que le niveau supérieur des pavements de la rue de Saint-Léger, en contrebas de l'ancienne porte médiévale<sup>8</sup>, atteint une hauteur moyenne de 383,55 m.

<sup>5</sup> *Ibidem*, fig. 1, p. 25.

<sup>6</sup> TERRIER 2006.

<sup>7</sup> *Ibidem*, p. 331 et fig. 7, p. 332.

<sup>8</sup> *Ibidem*, pp. 333-334, fig. 10.



**Figure 13a et 13b :** Elévations intérieures de la galerie de la rue Jean-Gabriel Eynard, respectivement celle de l'ouest et celle de l'est. Les marques lapidaires sont entourées en rouge.

Quant à la porte découverte en 2019, qui ne semble pas avoir été repérée jusqu'ici<sup>9</sup>, elle doit très vraisemblablement appartenir au dispositif bastionné original. Sa mise en œuvre, sa position dérobée et très protégée ainsi que ses caractéristiques<sup>10</sup> sont autant d'arguments pour l'envisager. Les importantes dimensions de cette ouverture septentrionale (3,45 m de hauteur pour 3,30 m de largeur), vraisemblablement agrémentée d'un pont-levis, indiquent un passage charretier alors que la poterne de l'est semble exclusivement réservée aux mouvements de la garnison.

En l'occurrence, les sources mentionnent l'établissement en 1538, parallèlement à la création du bastion de Saint-Léger, d'une nouvelle porte, en blocs calcaire de Veyrier et de Crozet (Ain), afin de protéger le passage de Saint-Léger<sup>11</sup>. Sa position était jusqu'alors envisagée dans la courtine du 16<sup>e</sup> s., au nord-ouest du futur orillon du bastion, à l'emplacement du Palais Eynard<sup>12</sup>. De fait, elle n'avait jamais été réellement retrouvée.

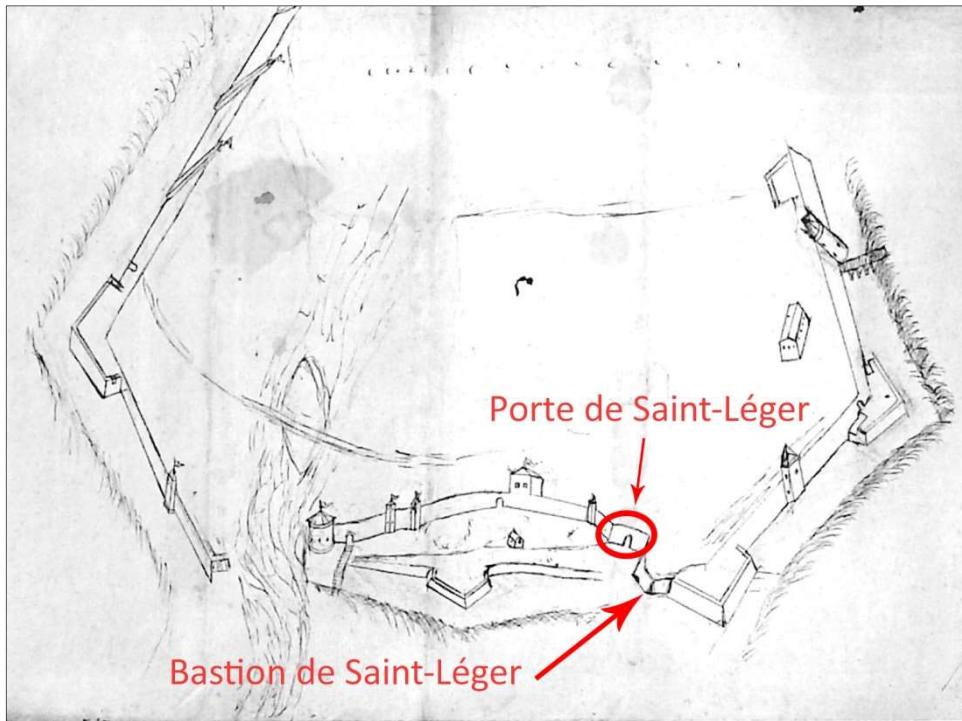
<sup>9</sup> Peut-être parce qu'elle était depuis longtemps recouverte de végétation?

<sup>10</sup> Par exemple, la marque de tâcheron "z" apparaît tant sur la poterne que la porte en question.

<sup>11</sup> Genève, ville forte, p. 213. Le bastion et la porte ont été construits par Aymonet du Cetour, maçon actif entre 1535 et 1561 (*Ibidem*, Index, p. 422).

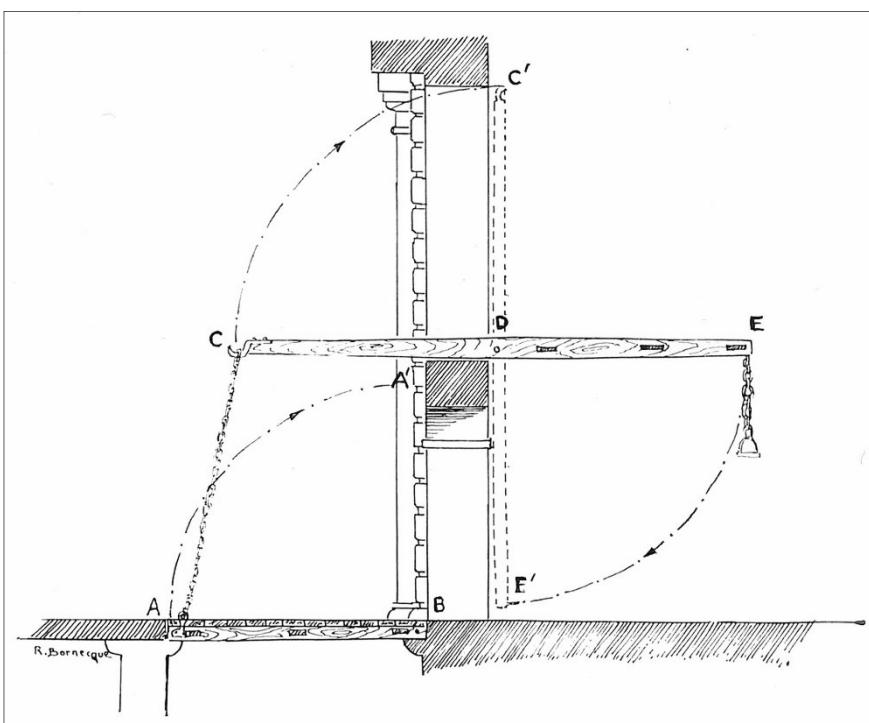
<sup>12</sup> *Ibidem*, pp. 271-272. La porte est également l'œuvre de Pernet Defossés, maître des œuvres de la cité, actif entre 1537 et 1543 (*Ibidem*, Index, p. 421).

Hormis un relevé fait de la main d'un espion à l'intention du Duc de Savoie (Fig. 14), la porte n'est illustrée sur aucune gravure du front sud de la ville, pourtant souvent représenté depuis 1602.



**Figure 14 :** Plan refait de mémoire par l'espion Bartolomeo Passone de Novello autour de 1560 avec l'unique représentation de la porte de Saint-Léger.

On apprend aussi que cette porte menait à un pont qui fut transformé, en 1540, en pont-levis.



**Figure 15 :** Schéma d'un pont-levis à flèches. Le tablier du pont remonte par bascule des flèches au moyen de contrepoids suspendus à l'arrière.

Nos observations confirment ainsi les attestations historiques et assurent formellement la situation de cet ouvrage dans le décrochement nord du bastion étudié.

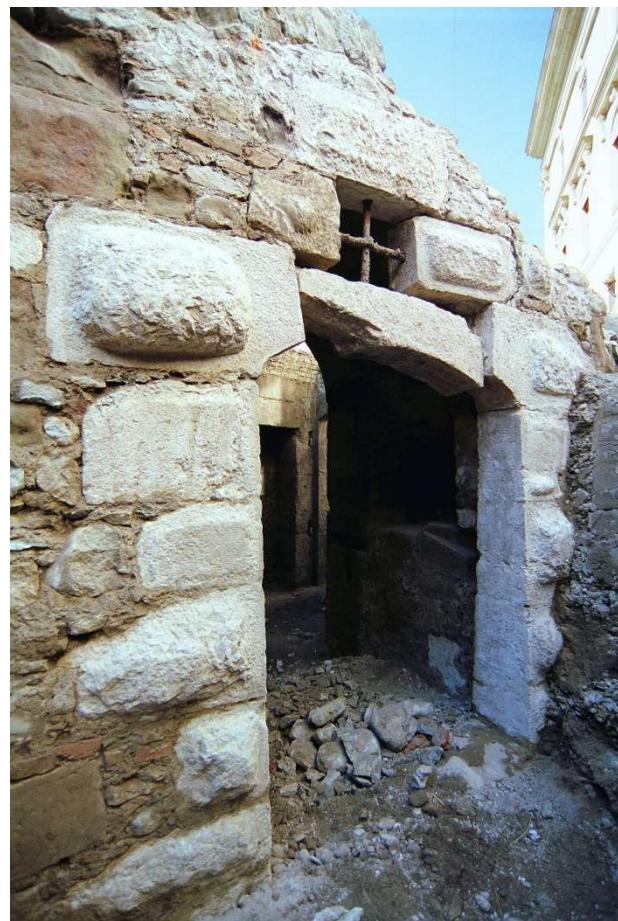
En ce qui concerne la technique choisie pour le pont-levis de Saint-Léger, quelques précisions peuvent être apportées. D'après les vestiges constatés, il paraît hautement probable qu'il devait s'agir d'un pont-levis à 2 flèches et contrepoids : les négatifs observés dans le couvrement de la porte le prouvent.

Le système à flèches nécessite la réalisation de deux fentes qui traversent complètement la maçonnerie du couvrement de la porte pour permettre à celles-ci de se relever librement.

Les flèches sont habituellement des monoxyles pouvant atteindre 8 m de longueur. Le dispositif fonctionne sur le principe de la bascule des flèches, dont l'axe est fixé à l'arrière des montants de la porte, et qui entraîne la remontée du tablier au moyen de contrepoids (**Fig. 15**).

Ce genre de technique, remontant aux 14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècles<sup>13</sup> et particulièrement en faveur jusque dans la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle, est le plus répandu. Il présente de nombreux avantages : il est simple à construire (hormis la question de l'approvisionnement du bois), est aisément maniable et se ferme de façon rapide et sûre<sup>14</sup>. Par ailleurs, les portes de ville comme celles des constructions castrales, dotées de ponts à volées mobiles, sont fréquemment composées d'une porte charretière jouxtant une porte piétonnière de plus petite dimension, dont le pont-levis n'est actionné que par une seule flèche.

La feuillure de la porte de Saint-Léger n'étant pas observable, prise sous le bouchon maçonné qui la condamne, on ne peut assurer son type de couverture. Était-elle en arc surbaissé<sup>15</sup>, sous une plate-bande à claveaux irréguliers, comme celle de la poterne militaire de Saint-Léger (**Fig. 16**) ou celle de la porte de Flavigny-sur-Ozerain (Bourgogne-Franche-Comté) (**Fig. 17**)?



**Figure 16 :** Poterne orientale de Saint-Léger à encadrement de bossages taillés dans de gros blocs de calcaire et à couvrement voûté en arc surbaissé, 1561-1566.

<sup>13</sup> BORNECQUE 1982, p. 203.

<sup>14</sup> *Ibidem*, pp. 207-208, le système à flèches est communément employé aux côtés de celui à bascule arrière qui doit être ici écarté (cf. note 24, p. 17).

<sup>15</sup> Genève, *ville forte* 2010, p. 271. Le portail extérieur est décrit comme voûté et muni de deux canonnières. Le plan de Passone de Novello (Fig. 14) indique manifestement une porte voûtée.



**Figure 17 :** Porte de Barre à Flavigny-sur-Ozerain (Bourgogne-Franche-Comté), flanquée de sa porte piétonnière. Les ponts-levis ont été démontés; on observe toutefois les trouées des flèches, elles aussi désinstallées. Le couvrement est légèrement arqué sous une plate-bande à claveaux irréguliers. Des mâchicoulis sur consoles ont été aménagés en couronnement du portail. 15<sup>e</sup> siècle.

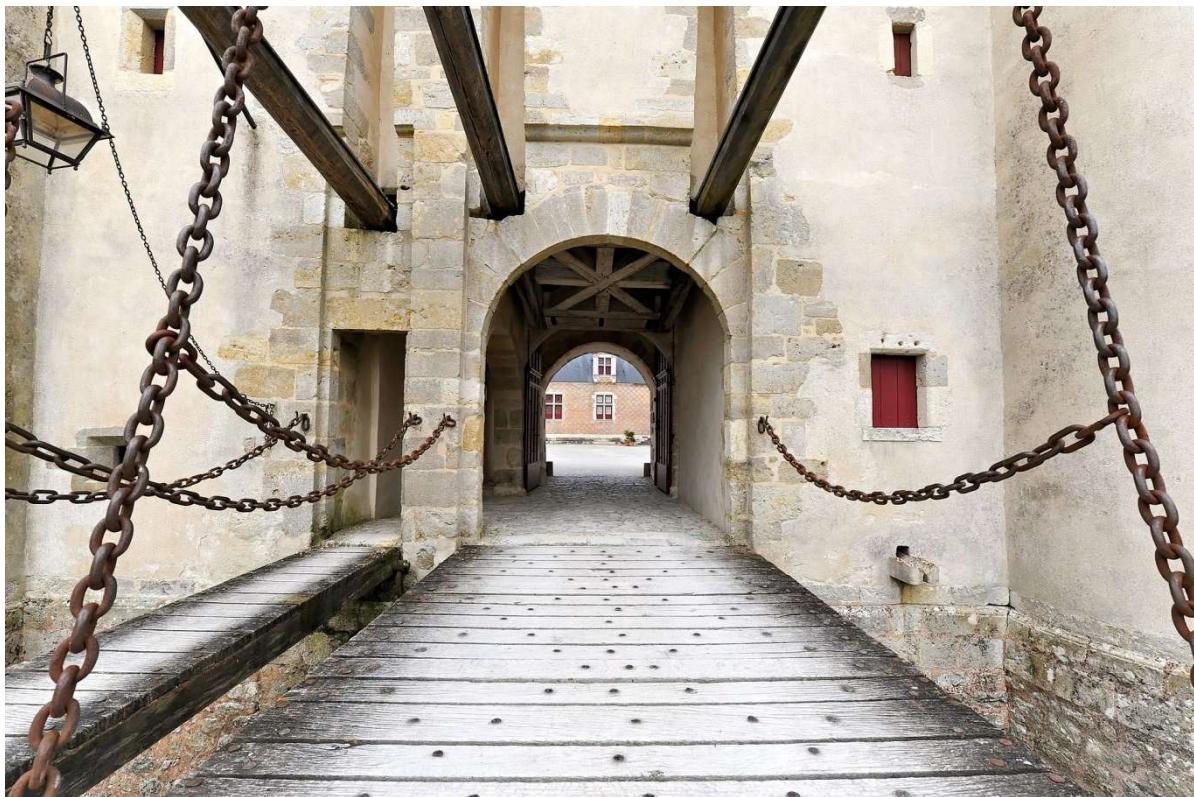
Indépendamment de la question du couvrement de la porte de Saint-Léger, un autre constat interpelle notre analyse : on ne comprend pas pourquoi le négatif des flèches descend jusqu'à la base de la plate-bande, laissant comme suspendue dans le vide cette partie de l'architecture (cf. **Fig. 5 et 6**). Normalement, les tranchées des flèches ne commencent qu'au-dessus des linteaux, plate-bandes ou arcs des couvertures. En l'état du dégagement et de la conservation des vestiges, nous ne pourrons pas répondre à cet étrange constat.

Enfin, on ne peut exclure que la porte charretière ramenée à la lumière aujourd'hui, n'ait été à l'origine accompagnée d'un accès piétonnier, sur l'un de ses flancs. Le massif maçonné qui borde le piédroit gauche de notre porte pourrait aussi bien avoir été ajouté postérieurement, obturant ainsi la porte piétonnière. Il ne s'agit ici que d'une hypothèse qui reste difficile à confirmer sans des investigations plus approfondies sur place.

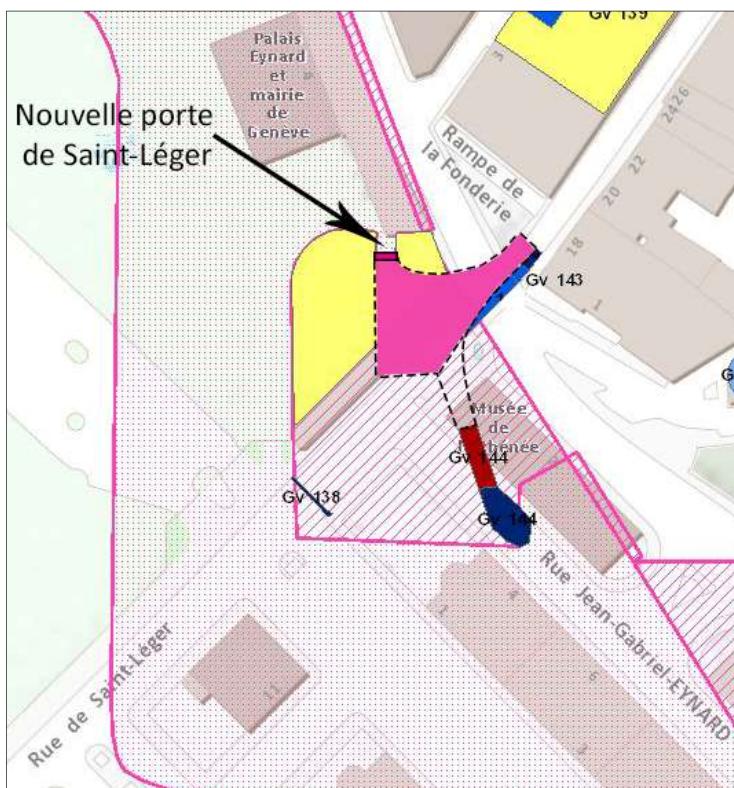
Relevons toutefois que la porte de Saint-Léger bénéficie d'une position parfaitement stratégique, cachée dans le recoin le plus septentrional du bastion, rendant ainsi imperceptibles les mouvements des flèches de son pont-levis<sup>16</sup>.

Quant aux négatifs de trous de tenons observés dans la partie basse de ses montants (cf. **Fig. 7a et 7b**), ils témoignent de la présence probable de chaînes servant de garde-corps au-dessus des bords du pont-levis (**Fig. 18**).

<sup>16</sup> C'était d'ailleurs la principale faiblesse que l'on reprochait à ce système, c'est à dire de se signaler aisément aux yeux de l'adversaire, la position des flèches étant facilement visible et ce, même de loin (BORNECQUE 1982, p. 207).



**Figure 18 :** Ponts-levis des portes, charrière et piétonnière, du château de Chamerolles (Loiret, Centre, Val de Loire) avec leurs chaînes et leurs flèches. 16<sup>e</sup> siècle.



**Figure 19 :** Situation de la porte de 1538 dans le bastion de Saint-Léger nouvellement construit. En rose, espace hypothétique aménagé en bas de la rue Saint-Léger pour la nouvelle circulation civile comme militaire.

L'identification et le repositionnement de la nouvelle porte de Saint-Léger permet enfin de remettre en lien les observations effectuées en 2004 au pied de l'ancienne porte médiévale, située dans la rue du même nom. Le niveau du pavage le plus récent qui y fut dégagé à l'altitude de 383,55 m, laisse envisager un dénivelé d'environ 1 m pour rejoindre la nouvelle porte (382,50 m) ce qui paraît plausible en regard de la pente de la rue et de l'espace qui les sépare (**Fig. 19**).

Cet accès ne restera que peu de temps en fonction, si l'on en croit la décision officielle de sa condamnation en 1565. Toutefois, au début du 17<sup>e</sup> s., il ne semble toujours pas complètement muré<sup>17</sup>.

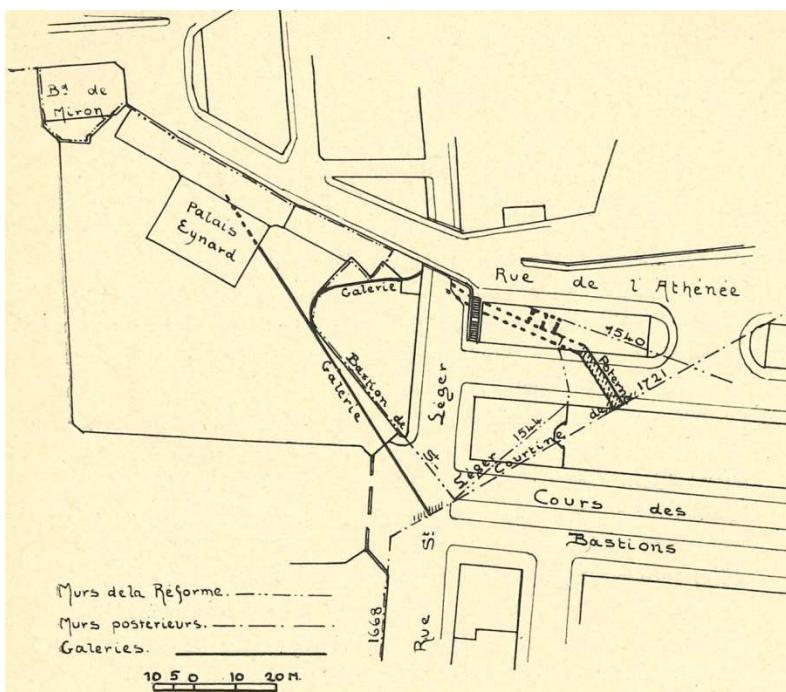


En tout état de cause, l'ouvrage bastionné traverse sans autre modification ce nouveau siècle et ne sera transformé qu'entre 1721 et 1728, époque à laquelle on amputera partiellement son flanc sud pour l'aligner en retrait de l'axe de la nouvelle courtine qui relie le bastion Bourgeois à celui du Pin (Fig. 20)<sup>18</sup>.

Parallèlement à la réalisation de la nouvelle ceinture fortifiée conçue par Guillaume Le Vasseur des Rocques<sup>19</sup>, celle d'un vaste et complexe réseau de galeries de contremines est entreprise dans les secteurs non inondés du projet<sup>20</sup>.

**Figure 20 :** Plan du bastion de Saint-Léger transformé entre 1721-1728.

Ces ouvrages souterrains avaient un triple propos, celui de pouvoir communiquer aisément à couvert au travers des différentes parties du système défensif, celui de surprendre les manœuvres d'approche de l'ennemi et enfin celui de faire sauter les lignes adverses en cas d'attaque. Ce dispositif s'articulait à partir de «galeries majeures», appelées aussi d'«escarpe», menant à des galeries de «contrescarpe», donnant elles-mêmes accès à des «galeries d'écoute». Celles-ci pouvaient enfin se diviser en plusieurs rameaux.



**Figure 21 :** Croquis de L. Blondel en 1913 représentant l'ancienne poterne et les galeries observées à l'ouest du bastion de Saint-Léger.

Dans la zone investiguée qui nous occupe, une galerie avait déjà été reconnue en 1913 par L. Blondel<sup>21</sup>. Même si le relevé du souterrain conservé sous le bastion de Saint-Léger, est imprécis, son interprétation, elle, reste valable. Il estimait en effet que les ouvrages détectés sous le bastion étaient plus anciens que la galerie sortant du décrochement nord de celui-ci. Cette galerie suit, de fait, un axe N-S sur env. 3 m puis fait un coude marqué à l'ouest pour rejoindre une autre galerie rectiligne reconnue sous le Palais Eynard et menant, suivant une pente assez prononcée, au Cours des Bastions (Fig. 21).

<sup>17</sup> Genève, ville forte 2010, p. 272.

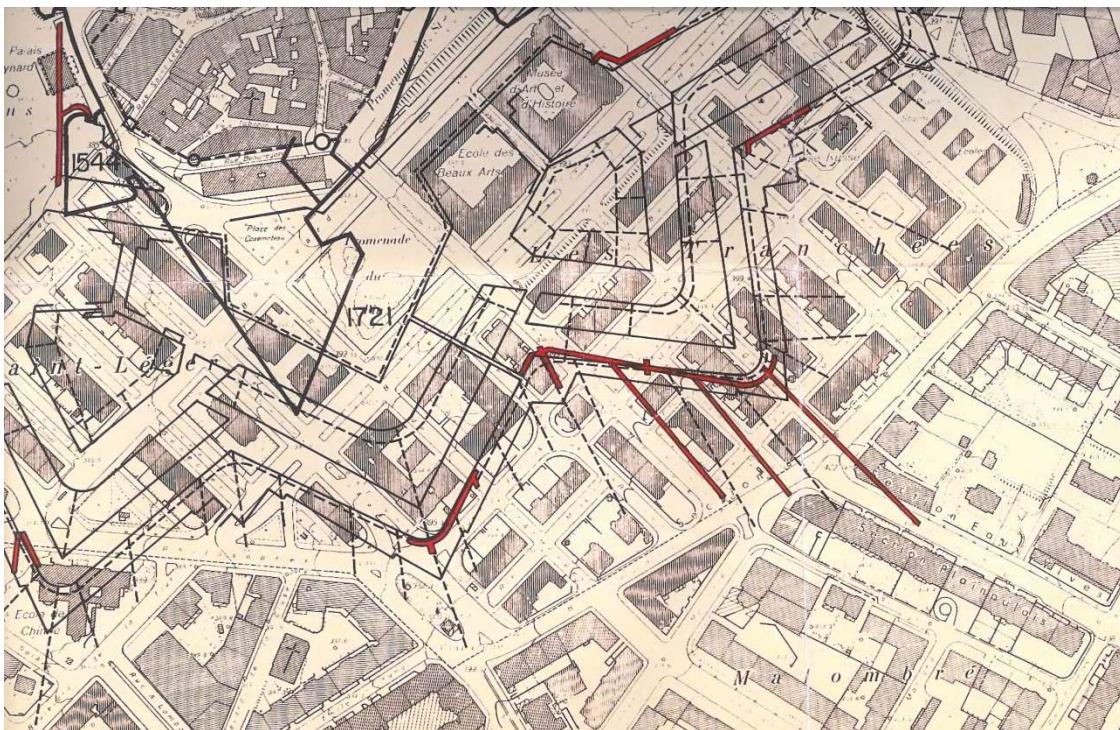
<sup>18</sup> Ibidem, pp. 279-280.

<sup>19</sup> Ingénieur hollandais actif entre environ 1668 et 1730, (*Ibidem*, Index, p. 429).

<sup>20</sup> Ibidem, pp. 285-287.

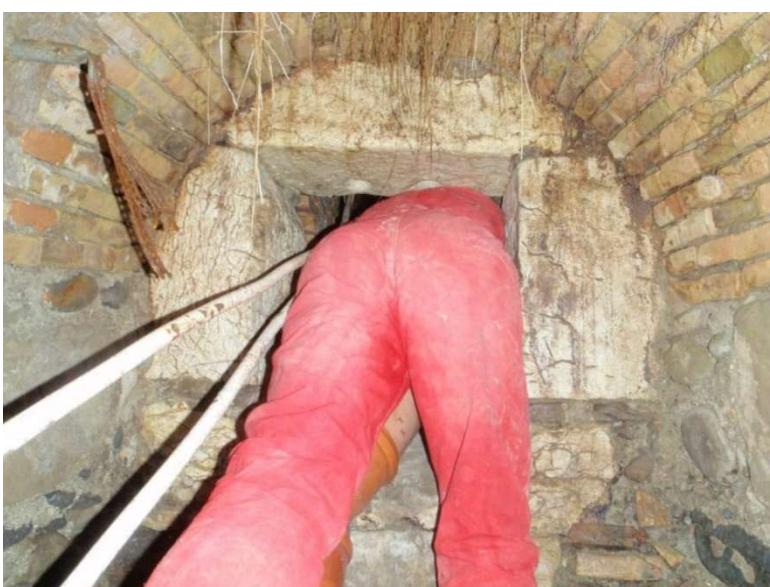
<sup>21</sup> BLONDEL 1914a, pp. 24-25.

L. Blondel corrigera le tracé de cette galerie en 1938 (**Fig. 22**), lors des travaux de restauration entrepris alors sur les parties supérieures du bastion de Saint-Léger<sup>22</sup>.



**Figure 22 :** Plan des souterrains conservés dans la partie sud de la ville. En haut à gauche, on distingue les deux galeries encore conservées à l'ouest du bastion de Saint-Léger.

En 2011, l'Office cantonal de l'Environnement et plus précisément de Service de Géologie, sols et déchets (GESDEC) a mandaté l'entreprise Hydro-Géol Sàrl pour effectuer un repérage des anciennes galeries connues. Dans ce cadre, nos deux galeries ont pu être explorées. Leur examen nous amène à trois constatations :



**1.** La galerie, dont le sommet a été dégagé en juillet 2019 sous la porte de Saint-Léger décrite précédemment<sup>23</sup>, est clairement postérieure au mur d'escarpe du bastion de Saint-Léger dans lequel d'ailleurs apparaît une canalisation dont les montants sont en calcaire (**Fig. 23**).

**Figure 23 :** La voûte de la galerie de notre sondage prend non seulement appui contre le mur du bastion de Saint-Léger (16<sup>e</sup> s.) mais aussi contre une canalisation dont les montants sont en blocs de calcaire.

<sup>22</sup> BLONDEL 1939.

<sup>23</sup> Elle présente toutes les caractéristiques d'une galerie de contremine du 18<sup>e</sup> s. : piédroits maçonnés avec des boulets et couvrement de briques de terre cuite (Genève, ville forte 2010, p. 286).



**Figure 23 :** Tronçon de galerie sous le terre-plein du bastion de Saint-Léger datant probablement de sa construction entre 1537-1539. On remarquera sa couverture en molasse et une partie de ses montants en blocs de calcaire.

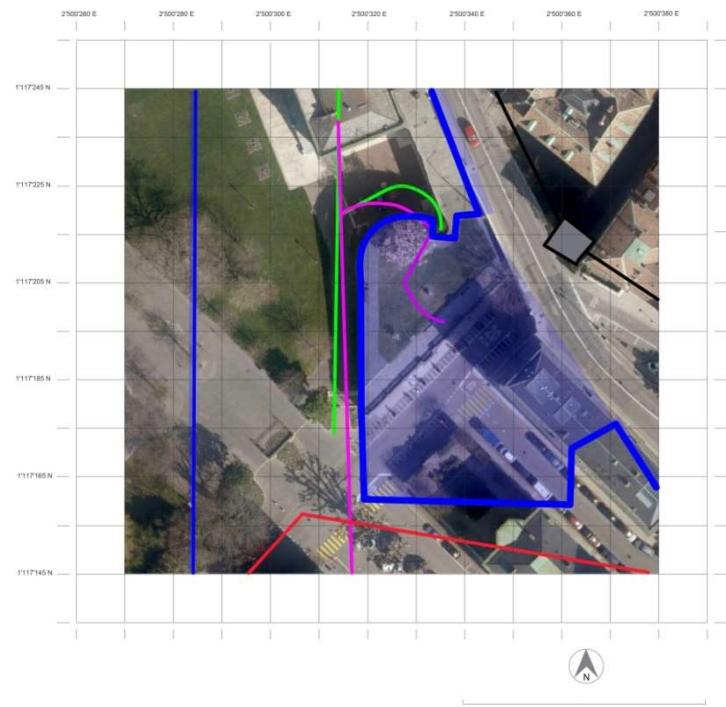
**3.** L'étude menée par l'entreprise Hydro-Géol Sàrl nous permet donc, sur la base de sa documentation photographique, de distinguer les vestiges conservés en amont du mur du bastion de Saint-Léger, qui attestent un souterrain montrant un tracé sinusoïdal (**Fig. 24**), probablement lié au bastion et à la porte de Saint-Léger du 16<sup>e</sup> s. Quant aux restes observés en aval de ce mur, dans le sondage effectué en juillet 2019, ils correspondent à une galerie, construite au 18<sup>e</sup> s., qui rejoint, en contournant l'extérieur de l'orillon du bastion de Saint-Léger, une autre galerie principale qui, du Palais Eynard mène à un puits situé sous le cours des Bastions.

**2.** Cette canalisation présente une section de 50 sur 40 cm environ dans l'épaisseur du mur du bastion mais se prolonge sous une forme plus élaborée en amont du mur d'escarpe, c'est-à-dire sous le terre-plein de cet ouvrage (**Fig. 24**).

Dans ce secteur, elle se compose d'une couverture constituée de gros blocs de molasse et de montants de blocs de calcaire. Elle devait servir de canal d'évacuation des eaux pluviales s'écoulant depuis la rue de Saint-Léger pour les diriger dans les fossés de l'enceinte bastionnée.

En vertu de ses caractéristiques, nous considérons ce souterrain comme faisant partie du chantier originel de construction du bastion de Saint-Léger (1537-1539).

Cet ouvrage mène en amont à un puits agrémenté d'un bassin calcaire<sup>24</sup>.



**Figure 24 :** En vert : galeries relevées par L. Blondel. En rose, tracés des galeries relevées par Hydro-Géol Sàrl (le décalage est dû aux interférences électriques). Le bastion de Saint-Léger de 1537-1539 est représenté en bleu.

<sup>24</sup> SAVOY 2011, p. 6. Nous remercions Ludovic Savoy pour nous avoir transmis son rapport. La présence de cet ouvrage, et pour autant qu'il soit effectivement contemporain de la construction du bastion de Saint-Léger au début du 16<sup>e</sup> s., confirme que le pont-levis aménagé en 1540, n'était pas doté d'un système à bascule arrière. Ce dispositif nécessitait, en effet, la création, à l'arrière du mur du portail, d'une fosse assez profonde pour permettre le basculement inférieur du tablier (BORNECQUE 1982, p. 205).

En vertu de ce qui précède, nous proposons d'envisager le souterrain dégagé lors des travaux de 2019 non pas comme une galerie de contremine mais plutôt comme une conduite d'évacuation d'eau, perpétuant tout en la modernisant l'ancienne installation sanitaire du 16<sup>e</sup> s., et qui rejoint une seconde galerie qui mène du Palais Eynard au Cours des Bastions. On peut se demander à ce stade si cette seconde galerie n'a pas été exclusivement réservée, elle aussi, à l'évacuation des eaux, en fonction du tracé des nouveaux fossés de l'enceinte du 18<sup>e</sup> s. Il s'agira, dans ce nouveau contexte, d'en explorer, autant que possible, les conséquences.



Enfin, c'est en 1858 que le bastion de Saint-Léger verra la suppression totale de son flanc sud pour permettre le rétablissement de l'axe de la rue de Saint-Léger ainsi que l'aménagement en 1862, sous sa terrasse, de locaux de service le long de la nouvelle rue (Fig. 25)<sup>25</sup>.

**Figure 25 :** Vue aérienne du bastion de Saint-Léger indiquant, en rose, son état actuel après les modifications du 19<sup>e</sup> s.

### C. Questions en suspens

Dans l'optique de la réalisation d'un panneau de présentation publique dans le secteur dégagé en 2019, c'est-à-dire dans le décrochement nord du bastion de Saint-Léger, au niveau de la cour du Palais Eynard, il conviendrait de pouvoir répondre à quelques questions :

- 1) Existe-t-il, dans les archives de la Ville de Genève ou ailleurs (AEG), un dossier relatif à la construction du Palais Eynard en 1819-1825, qui pourrait contenir une remarque/observation concernant la porte du Saint-Léger du 16<sup>e</sup> s. ou des galeries du 18<sup>e</sup> s.?
- 2) De même, existe-t-il, dans les archives de la Ville de Genève, un dossier faisant état des restaurations détaillées qu'a subies le bastion de Saint-Léger en 1938 (Louis Blondel n'en fait qu'une brève description<sup>26</sup>), afin de s'assurer plus particulièrement que la porte du 16<sup>e</sup> s. n'y ait été distinguée?
- 3) En ce qui concerne la couverture de la porte de Saint-Léger, pourrait-on imaginer une structure en bois qui aurait été récupérée au moment du bouchage de la baie et qui expliquerait cette sorte de lacune?
- 4) Comment interpréter la baie partiellement observée sur le mur est du décrochement du bastion de Saint-Léger, surplombant la porte (Fig. 9, p. 7 du présent rapport)?
- 5) Si la porte de Saint-Léger du 16<sup>e</sup> s. était effectivement dotée d'un pont-levis, comment ce dispositif fonctionnait-il au-dessus des fossés, en eau ou pas, dans ce secteur?
- 6) Dans le rapport Hydro-Géol Sàrl de 2011, Ludovic Savoy fait mention à la base du mur d'escarpe du bastion de Saint-Léger de la présence d'un puits, sous la galerie 18<sup>e</sup> s. qui y a été découverte<sup>27</sup>, comment l'expliquer?

Genève, le 8 août 2019,  
Evelyne Broillet-Ramjoué avec la collaboration de Gionata Consagra

<sup>25</sup> Genève, ville forte 2010, p. 304.

<sup>26</sup> BLONDEL 1939.

<sup>27</sup> SAVOY 2011, fig. 13, p. 21.

## Bibliographie

- BLONDEL 1914a Louis Blondel, "Notes d'archéologie genevoise. Boulevard de Saint-Léger". *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* IV, 1914, pp. 23-27.
- BLONDEL 1914b?** Louis Blondel, "Notes d'archéologie genevoise. Souterrains et galeries de mines". *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* IV, 1914, pp. 487-496.
- BLONDEL 1939 Louis Blondel, "Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève, en 1938. Boulevard de Saint-Léger". *Genava*, XVII, 1939, p. 58.
- BORNECQUE 1982 Robert Bornecque, "L'évolution des ponts-levis du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle". *Bulletin Monumental*, tome 140 - III, 1982, pp. 203-225.
- Genève, ville forte* 2010 Matthieu de la Corbière (dir.), *Genève, ville forte* (Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, tome III), Berne 2010.
- MASSÉ 1846 Jean-Elisée Massé, *Essai historique sur les diverses enceintes et fortifications de la ville de Genève*, Genève-Paris 1846.
- SAVOY 2011 Ludovic Savoy, *Inventaire et recherche des souterrains des anciennes fortifications de la ville de Genève*, Hydro-Géol Sàrl, Genève 2011.
- TERRIER 2006 Jean Terrier, "Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2004 et 2005. Rue Eynard et rue Saint-Léger - Segment de poterne du bastion de Saint-Léger ". *Genava*, n. s., LIV, 2006, pp. 330-334.

## Crédit photographique

- Fig. 1 à 4 et 9** : EBR (OPS-SA).
- Fig. 5** : Pierre Tourvieille de Labrouhe, Conseiller en conservation (DCPA-CPA).
- Fig. 6** : GC (OPS-SA).
- Fig. 7a, 7b, 7c et 8** : GC et EBR (OPS-SA).
- Fig. 10** : SITG (Fortifications 1568, juillet 2019).
- Fig. 11** : SITG (Fortifications 1477, juillet 2019).
- Fig. 12** : SITG (Fortifications 1568 et carte archéologique, juillet 2019).
- Fig. 13a et 13b** : Gérard Deuber, Françoise Plojoux-Rochat et Marion Berti (OPS-SA).
- Fig. 14** : BORNECQUE 1982, fig. 3, p. 205.
- Fig. 15** : *Genève, ville forte* 2010, fig. 256, p. 272.
- Fig. 16** : Monique Delley (OPS-SA) (TERRIER 2006, fig. 9, p. 333).
- Fig. 17** : Porte de la ville de Flavigny-sur-Ozerain (Bourgogne - Franche-Comté)(<https://monumentum.fr/portes-ville-pa00112458.html>).
- Fig. 18** : Double pont-levis du château de Chamerolles (Centre - Val de Loire) ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Château\\_de\\_Chamerolles#/media/Fichier:Château\\_de\\_Chamerolles\\_04.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Château_de_Chamerolles#/media/Fichier:Château_de_Chamerolles_04.jpg)).
- Fig. 19** : SITG (Fortifications 1568 et Carte archéologique, août 2019).
- Fig. 20** : SITG (Fortifications 1726-1728 et Plan Billon, août 2019).
- Fig. 21** : BLONDEL 1914a, fig. 1, p. 25.
- Fig. 22** : Plan des souterrains de la Ville de Genève, (trouver la provenance), sur la base des travaux de Louis Blondel.
- Fig. 23** : SAVOY 2011, fig. 15, p. 22.
- Fig. 24** : SITG (Fortifications de 1568 avec insertion des plans de Louis Bondel et de Hydro-Géol Sàrl 2011), GC (OPS-SA), juillet 2019.
- Fig. 25** : SITG, photographie aérienne 2015, EBR (OPS-SA), août 2019.